

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY RISQUES NATURELS</b>	<b>Instruction UR FY 007</b>	<b>Version 5</b>
---	---	----------------------------------	----------------------

# Les risques naturels

## Les phénomènes climatiques

La vigilance météorologique a été élaborée par Météo France pour nous informer des phénomènes météorologiques dangereux. Les dangers signalés sont [le vent violent, les fortes précipitations, les orages, la neige ou le verglas](#). En cas de danger, une carte de vigilance (télévision, radio, [www.météo.fr](http://www.météo.fr)) est établie et chaque département est ainsi coloré en vert, jaune, orange ou rouge, selon la situation météorologique, la gravité de la situation et le niveau de vigilance nécessaire.

### En situation dite "orange"

Soyez très vigilants, tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

- Limitez les déplacements.
- Limitez votre vitesse sur route.
- Ne touchez en aucun cas les fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles au vent ou susceptibles d'être endommagés.
- En ville, prudence par rapport aux chutes d'objets divers (tuiles...).

### En situation dite "rouge"

Une vigilance absolue s'impose. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

- Restez chez vous dans la mesure du possible.
- En cas d'obligation de déplacement, soyez prudent et vigilant, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement très dangereuses.
- N'hésitez pas à vous arrêter dans un lieu sûr.
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau.
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

 <p>ANYTHING ANYTIME ANYWHERE www.alaine.fr</p>	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY RISQUES NATURELS</b>	<b>Instruction UR FY 007</b>	<b>Version 5</b>
--	---	----------------------------------	----------------------

## • Nature et localisation du danger

### ○ Nature

- Inondation (cf carte page 6)
- Tremblements de terre (le Loiret se trouve dans une zone de sismicité très faible - cf carte page 7)

### ○ Localisation

- Au sein de notre site
- Sur les routes et dans tous les lieux où se trouvent nos personnels, matériels et les marchandises transportées en France ou en Europe

## • Conduite à tenir

### ○ Le risque d'inondation

Dans toutes zones à traverser, nos conducteurs peuvent rencontrer ou subir ce risque potentiel

#### **L'ALERTE**

Que l'on soit mobile ou sédentaire l'alerte est donnée par les autorités locales par voies de presse audiovisuelle, de radio ... L'alerte est donnée avant que l'inondation ne soit effective

#### **L'ACTION DES SECOURS :**

Activation de la cellule de crise locale et mise en œuvre des moyens adaptés sur le terrain

#### **LES CONSIGNES à suivre**

- Ecoutez la radio, consultez les services de prévision des crues (7j/7 et 24h/24h) sur le site [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr) (un service gratuit d'information par SMS est disponible sur le site : <http://www3.centre.developpement-durable.gouv.fr/Spc-lci/index.php>)
- Respectez les consignes données par les autorités
- Dès l'alerte, **coupez le gaz et l'électricité**  
**(J. ROY 07 88 10 36 31, A. GREJON 06 03 44 76 38 et L. RAMOS 02 38 64 18 19)**
- Arrêter et mettre en sécurité les installations
- Evacuer tout le matériel mobile hors d'atteinte des eaux de crue
- Evacuer ou mettre hors d'atteinte les produits qui pourraient avoir un impact sur l'environnement
- Mettre en place des batardeaux
- Allez vers les points hauts
- Evitez de téléphoner, libérez les lignes pour les secours
- Ne traversez pas une rivière en crue
- En véhicule, ne cherchez pas à traverser une zone inondée surtout s'il y a du courant



	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY RISQUES NATURELS</b>	<b>Instruction UR FY 007</b>	<b>Version 5</b>
---	---	----------------------------------	----------------------

- **Plan de communication**

- **Alerte**

- **Qui** : Alerte effectuée par les autorités locales par voie de presse audio visuelle, radio ou sirène ; néanmoins au sein de notre site toute personne étant présente sur les lieux dans l'un des deux cas traités donnera l'alerte si il y a danger pour autrui.
    - **A qui** :
      - 1/ Les secours **112** ou
        - Pompiers **18**
        - SAMU **15**
        - Police, Gendarmerie **17**
      - 2/Le SST de l'unité de travail
      - 3/ Le responsable de la cellule de travail
      - 4/ La Direction

- **Rôles et les responsabilités de chacun**

- **La personne donnant l'alerte**

- Respect de l'application des consignes à tenir (citées ci-dessus)

## **Inondation**

- **Le responsable de service et la Direction**

- Couper ou faire couper les arrivées de gaz, d'électricité et l'eau
    - Analyser la situation afin de mettre les moyens en place en coordination avec les cellules de crise locales
    - Prendre en compte les interventions d'évacuation éventuelles

- **Description des équipements d'intervention et des systèmes de communication**

- **Les moyens d'intervention**

- **Humain** le ou les SST (secouriste sauveteur du travail); ces personnes doivent être connues de tous (voir tableau d'affichage) et tout particulièrement les personnels travaillant au sein de l'unité de travail.
    - **Matériels** une trousse de secours par unité de travail (bureau exploitation) et une couverture de survie

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY RISQUES NATURELS</b>	<b>Instruction UR FY 007</b>	<b>Version 5</b>
---	---	----------------------------------	----------------------

- **Système de communication**

1. Radio
2. Le téléphone portable

- **Impacts QSE**

- ❖ **INONDATION**

- **Impact sur l'EAU :**

- Origine : Immersion des fossés de rétention, débordement des collecteurs et séparateurs hydrocarbures, mélange de produits dangereux aux eaux d'écoulement, incapacité de blocage de tout type de produits dangereux

- **Impact sur le SOL**

- Origine : Mélange des eaux d'inondation aux eaux polluées d'hydrocarbures et des incidents pouvant éventuellement liés à l'entreposage des déchets
      - Moyens de maîtrise : aucun dans ce cas de figure

- **DECHETS**

- Origine : déchets liquides ou solides consécutifs à l'épandage et la pollution d'une zone contaminée
      - Moyens de maîtrise : à mettre en place, par l'intermédiaire de sociétés de service spécialisées

- **Remise en état suite à un des sinistres**

- Nettoyer la zone polluée consécutive à une inondation et cela après autorisation donnée par la Direction (et cela après expertise si nécessaire)
  - Effectuer l'analyse de l'efficacité de la diffusion d'alerte, d'évacuation et des communications avec les moyens de secours
  - Etablir les rapports de sinistre

## INONDATION

### Consignes



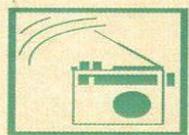
Fermez portes,  
fenêtres, soupiraux  
et ventilations



Coupez le gaz  
et l'électricité



Montez  
dans les étages



Écoutez la radio  
Respectez  
les consignes



N'allez pas chercher vos  
enfants à l'école pour ne pas  
les exposer



Ne téléphonez pas,  
libérez les lignes  
pour les secours

